

Pêcheurs au Carrelet de l'Estuaire de la Gironde

Assemblée Générale du 6 avril 2024

Le président Serge Carrère ouvre la séance à 15 h devant environ 80 personnes, en remerciant les personnalités présentes :

Mr Nivard, maire de Saint Bonnet.

Mr Quesson maire de Saint Genis de Saintonge et vice-président de la communauté des communes de haute Saintonge

Mme Lucas présidente de l'association des usagers du port de Meschers.

Mr Bellouard, président des Carrelets Charentais.

Les représentants de l'association du port de Roque de Thau.

Mr Nordey trésorier du Conservatoire de l'Estuaire de la Gironde (CEG).

Mr Marchand président de l'association syndicale des marais de Saint bonnet.

Mme Cécile Gautron chargée de mission au Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle Aquitaine.

Mr Lucas directeur adjoint du Parc Naturel Marin.

Mr Mounier du journal Haute Saintonge.

Il excuse Mrs Vigneau, Calbet,, Saugeon, Laloue.

Mr Quesson exprime son intérêt pour notre association en raison de l'animation culturelle et festive qu'elle organise sur notre territoire.

Mr Nordey présente la prochaine randonnée gourmande organisée par le CEG sur les communes de Saint Bonnet et de Saint Sorlin.

Mr Lucas présente le Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et des pertuis sur la façade Atlantique. Il a été créé en 2015 pour la protection de la mer sur cette zone de rencontre entre l'eau douce des fleuves et l'océan. C'est une zone importante pour la reproduction et l'alimentation des oiseaux et des poissons dans laquelle il faut concilier les espaces naturels nécessaires au vivant et les activités de loisir de hommes.

Les représentants de l'association du port de Roque de Thau présentent les objectifs et le fonctionnement de leur association : la protection du site et leur carrelet associatif, dans un esprit de citoyenneté et de convivialité.

Serge Carrère présente le rapport moral avec les points suivants : La hausse de notre effectif d'adhérents (333) , la fusion avec l'association les Cabaniers du Médoc, une action avec le GPMB pour régler la situation des carrelets en mauvais état en gironde, la manifestation festive sur le thème des carrelets au port des Callonges avec « Territoires Imaginaires » . Il conclut en signalant l'excellence des relations avec le port de Bordeaux (GPMB) et le Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle Aquitaine.

Le secrétaire lit le rapport d'activité de l'année 2023, qui comme tous les ans, exprime les nombreuses réunions et rencontres du Président pour le bon fonctionnement de notre association et les réponses apportées aux problèmes rencontrés par les adhérents.

Le trésorier adjoint présente le bilan financier de l'année 2023, il est adopté à l'unanimité.

Christophe Costa (vice-président) présente l'intérêt de la fusion avec les Cabaniers du Médoc, et le projet de création d'un carrelet associatif à Pauillac, pour notre association.

Le coût de cette création serait de 10 à 12000 euros. Le financement pourrait additionner des dons, le lancement d'une cagnotte en ligne par Héloasso et la mise à disposition pour des pêcheurs qui deviendraient de ce fait membres de notre association.

Le projet est adopté par l'AG à l'unanimité.

Christophe indique aussi un projet pédagogique en direction des enfants sur le thème de la pêche au carrelet.

Cécile Gautron présente ses responsabilités au Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine dont elle explique les missions. Elle rappelle ensuite la réglementation concernant la construction, l'entretien et l'utilisation des carrelets, et cela en réponse à plusieurs questions de la salle.

Un buffet rassemble ensuite les participants de cette Assemblée Générale aux environs de 18h.

Le Secrétaire : Jean Michel Audoire